

Quand la France redeviendra un désert puant parcouru par quelques troupeaux de moutons et de chèvres

written by Hoplite | 3 octobre 2015



ET UNE FOIS QUE NOUS AURONS QUITTE LA FRANCE ?

Nous avons une fois déjà quitté la France ou plutôt, la France nous a quittés. Nous, ce sont ces Français d'ailleurs et je n'y reviendrai pas, j'en ai déjà parlé et d'autres ont également repris ce thème sur d'autres sites.

La France nous a quittés et a laissé les écoles, les hôpitaux, les églises, les synagogues. Elle a laissé les routes, les ports, les aérodromes, les gares et tout ce qui faisait un pays. La France a laissé une plaine, jardin d'éden où poussait tout ce qui pouvait pousser dans cette terre autrefois marais puants assainis par des centaines de 'vils colonisateurs' avec leurs mains, leur sueur et leur sang. Aujourd'hui, cette même terre n'est qu'une vaste friche et dans cinquante ou cent ans, elle redeviendra un marais puant.

La France nous a quittés et a laissé ses enfants morts dans un sol devenu étranger et islamique.

Aujourd'hui, en France, un maire fait démonter la statue de la vierge qui protégeait le monument aux morts de son village. Aujourd'hui un bien-pensant a exigé que ce symbole de la France de toujours ne soit plus associé à la mort de ses ancêtres et qu'ils deviennent des morts laïques. Après avoir été portés sur les fonts baptismaux, après avoir communié, après s'être unis devant dieu et devant les hommes après être morts, un homme s'est levé pour leur ôter le dernier lien qui les reliait encore aux hommes de leur village, au dieu de leur village.

Un SEUL homme a exigé et obtenu que toute une ville se taise et accepte l'inacceptable.

La France a laissé ses enfants morts devenir étrangers sur leur propre sol.

Un pays qui laisse ainsi bafouer ses morts n'est déjà plus un pays, encore moins une nation.

Mais la France est-elle encore une nation ? « *La nation est une communauté humaine caractérisée par la conscience de son identité historique ou culturelle, et souvent par l'unité linguistique ou religieuse. C'est aussi une communauté, définie comme entité politique, réunie sur un territoire et organisée institutionnellement en État.* »(*)

La France a perdu la conscience de son identité culturelle et aspire à devenir multiculturelle. La France a perdu sa langue et s'est résignée à ça : « *Jawad il avait trop le seum !* »(**). La France a perdu sa religion ? Si l'on en croit la désaffection des églises, les propos du clergé et le nombre de mosquées toujours...croissant, la France n'a plus une mais des communautés réunies sur un territoire complètement désorganisé.

La France n'est plus une Nation. Est-ce encore un Etat ?

Dès lors que la France n'est plus une nation, qu'en est-il de

la nationalité ? La loi du 26 juin 1889 définit ce que Patrick Weil appelle *l'usage républicain du droit du sol*: est français à sa naissance «*l'enfant né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né*» (art. 19-3 du Code civil), ce que l'on appelle le «double droit du sol», ou qui n'acquiert aucune nationalité de par sa filiation (art. 19 et 19-1). De plus, est française toute personne, quel que soit son lieu de naissance, «*dont l'un des parents au moins est français*» (art. 18 du Code civil), c'est le droit du sang. Ce principe conjugue le droit du sang et le double droit du sol, il n'avait pas été modifié depuis 1889...

Etre Français ne veut plus rien dire.

Mais, depuis la loi du 16 mars 1998 relative à la nationalité, tout enfant né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité si, à cette date, il a en France sa résidence et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans, depuis l'âge de onze ans... Enfin, la nationalité française peut être réclamée, sous certaines conditions, au nom de l'enfant mineur né en France de parents étrangers, à partir de l'âge de treize ans et avec son consentement personnel (article 21-11 du code civil).

Par ailleurs, la loi du 16 mars 1998 prévoit la délivrance d'un titre d'identité républicain, par la préfecture de son lieu de résidence habituelle, à tout mineur né en France de parents étrangers titulaires d'un titre de séjour (***) .

Etre Français ne suppose donc plus aucun devoir de mémoire, ne suscite plus aucune fierté, aucune morale, aucun besoin d'identité historique ou culturelle.

Que reste-il donc de la nationalité française : RIEN !

Pour que la France reste un Etat à défaut d'être une nation, il faudrait que les institutions soient préservées mais la Présidence, le gouvernement, le congrès sont en déliquescence

totale, les tribunaux sont aux ordres. Le pouvoir n'est plus dans les mains du peuple mais dans celui de quelques oligarques élus malgré tout par un peuple qui n'en a que le nom car pour être un peuple encore faut-il être lié par une croyance commune, un espoir commun, un avenir commun. Pour être un peuple encore faut-il avoir des coutumes communes.

« Tant que les hommes ne sont pas liés entre eux par une croyance commune, ils ne forment pas encore un peuple, car l'intérêt, qui a pu les rassembler hier, demain peut-être les divisera (Ch. Blanc, Gramm. arts dessin, 1876, p.54) »

Tant que le peuple français ne retrouvera pas cette croyance commune, cette foi commune, non dans un dieu quelconque, mais la foi en lui-même, il ne sera pas redevenu un peuple. Tant que le peuple français continuera d'accepter l'inacceptable, la disparition de sa civilisation, il ne sera même pas une famille, pas encore une tribu, encore loin d'être un peuple aspirant à devenir une Nation.

Le peuple sera chassé de France par la barbarie de l'état islamique dont c'est l'objectif déclaré : la soumission ou la mort, la charia et l'égorgement. Le peuple de France quittera son sol et y laissera ses écoles, ses hôpitaux, ses églises, ses musées et ses bibliothèques. Il laissera les routes, les ports, les aérodromes, les gares et sa culture millénaire, tout ce qui faisait de lui un peuple, un pays, un état, une nation. La France laissera ses plaines, ses montagnes et ses cours d'eau, ses villes et ses villages. Elle laissera tout et fuira. Dans cinquante ou cent ans, la France redeviendra un désert puant parcouru par quelques troupeaux de moutons et de chèvres.

Encore une fois, nous aurons quitté la France et nous aurons laissé nos enfants morts dans un sol devenu étranger et islamique.

Hoplite

* souce dictionnaire Hachette

**de l'arabe sèmm : venin)

*** source wikipédia